

Annexes Parc éolien Saint Aubin du Plain

Ce projet détruira environ 5 000 m² de zones humides qui sont déjà peu présentes sur notre territoire. Tous les droits sont permis sur un tel projet. Toute autre construction se verrait refuser le permis de construire si elle était située sur une zone humide. Des élevages avicoles sont à moins de 400 m des éoliennes. Ce sont des élevages de volailles plein air, qui permettent aux animaux de vivre dans un climat moins stressant, c'est ce que demandent les consommateurs. Que va devenir leur niveau de stress ? La MRAE recommande une distance minimale de 200 m des haies, cette distance ne pourra pas être respectée, d'où l'arrachage prévu de 108 m linéaires de haie. Sachant que dans certaines haies sont présents des chênes centenaires, c'est une aberration.

Information de la population :

Comme il est précisé dans cette étude, le projet a été mené en commun avec la Mairie !!! La seule présentation par la société WKN à la population a eu lieu en septembre 2021 et non en septembre 2020 comme indiqué dans l'étude. Cette présentation n'en avait que le nom. Seul était à notre disposition un plan sur lequel figurait l'implantation des 3 éoliennes. Les 2 personnes représentant la société WKN ne nous ont pas pris au sérieux, je dirai même qu'elles se sont moquées de nous, à savoir, on nous a dit que le béton était une matière inerte non polluante parce que constitué de sable et d'eau, etc..... Ces discours n'auraient pas eu lieu lors d'une réunion publique, bien trop de personnes auraient réagi. On nous a aussi dit que tout serait démantelé, or dans l'étude il est bien précisé page 370 que « l'excavation serait faite sur 1 mètre de profondeur et seulement si l'impact environnemental du démantèlement n'est pas trop important » et Mme le Maire a donné son accord en octobre 2020. Que va-t-on laisser derrière nous, des sols pollués !!! Je trouve inadmissible qu'un tel projet ne soit pas présenté lors d'une réunion publique à la population concernée, et qu'on ne me dise pas que la Covid en est responsable, bien d'autres réunions ont eu lieu au cours de ces 3 dernières années.

Impact géologique :

Il est précisé dans l'étude que le sol est granitique. Les conséquences sur l'hydrologie ne sont pas étudiées. On émet un risque potentiel sur les nappes phréatiques mais c'est tout. J'aimerais que les analyses soient un peu plus approfondies. D'autre part, il est mentionné qu'on devra être attentif au cours d'eau des Rainaudières => il semble donc qu'il y ait réellement un risque d'ordre hydrologique.

Notes sur l'étude :

Mesures phoniques, erreur de situation des hameaux page 62, les adresses mentionnées sur l'étude sont fausses. Beauvais, l'Hôpiteau, La Maison Rouge, les Rainières et le Grand Villeneuve ne sont pas de Saint Aubin du Plain mais de Noirlieu et Chambrouet. Les secteurs sont traités différemment, la durée d'étude n'est pas la même : pourquoi ?

Conclusion :

Cette étude me laisse un goût amer. On entend dans les médias qu'il fait bon vivre à la campagne, que cette pandémie Covid a été un déclin pour un retour aux sources.

Nous sommes opposés à l'arrivée de 3 éoliennes sur les communes de Saint Aubin du Plain et de Chambrouet.

Cette implantation est trop proche des villages de Poullus, Champagne, Bois Roux, La Duchie, La Parée, de Pré Sec - Vaurault, La Maison Rouge, des Rainières, de l'Hôpiteau, Villeneuve, St Marie, Beauvais, La Picaudière -

C'est une attaque violente pour les propriétaires de ces villages qui voient leurs habitations perdre leur valeur et qui sont soumis tous les jours à une pollution visuelle et sonore.

Il est urgent de les laisser s'exprimer et de les écouter -

Nous devons lutter contre ce développement anarchique, ce mitage qui détériore nos belles campagnes et fait fuir nos oiseaux sans compter les haies qu'il faut arracher -

La Nature ne nous appartient pas, nous n'en sommes pas propriétaires - Pensons à nos enfants, à nos petits enfants qui hériteront du recyclage -

"La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres"

- Baron

*Des communes voisines n'ont pas été avisées et informées de ce projet -

Mr et Mme Hourmand

Le 19 janvier 2022

La Lucie

79300 ST Aubin du Plain

Mr l'enquêteur public

Objet : projet éolien

Monsieur,

Nous nous permettons de vous écrire en solidarité avec nos voisins. Nous pouvons vous dire que la perspective d'avoir des éoliennes de 180 m de haut et à moins de 800 m (nord-est) en face de chez nous est une violence importante faite à la personne, au citoyen qui vit sur place.

Aussi pour les raisons suivantes :

- La santé des familles riveraines(les ondes ultrasonores)
- Perte de la production laitière
- Nos valeurs agricoles(les socles de milliers de m3 de béton)
- Baisse de la valeur immobilière 30% à 100%, impact fort sur notre maison. Qui compense Kwn, la commune, l'agglo, la région ou l'état ?

L'on prend plus soins de la chauve-souris que de l'humain dans ce projet.

C'est facile de signer ou dire oui à ce tel projet quand votre habitation est très éloignée.

D'autres alternatives existent, moins bruyantes et plus productives.

Bref, vous voyez, vous avez toutes les raisons pour émettre un **AVIS DEFAVORABLE** pour ce projet.

Merci pour votre prise en considération.

Mr et Mme Hourmand

Annexes Parc éolien Saint Aubin du Plain

Nicole Pastureau
5 Pouilly
79300 St Aubin du Plain

Nous sommes arrivés à Pouilly en février 2016 et 18 mois plus tard nous découvrons le projet d'éoliennes, aucune information avant.
A notre retraite nous avons choisi de vivre en campagne pour la tranquillité et le calme, si nous avions eu connaissance d'un tel projet jamais nous ne serions venus ici.
Déévaluation de notre bien immobilier.

Aucune information concernant ce projet, à part quelques petits tracts donc un illisible (tellement écrit petit).

Le panneau d'information sur le parc est situé dans une impasse communale ou personne ne passe (forcément).

Nous avons demandé à maintes reprises une réunion avec WKN pour discuter de ce projet, ça nous a toujours été refusé (merci le COVID)
Par contre ils ont fait une permanence à l'automne 2021 dans une toute petite salle où nous ne pouvions pas être plusieurs à la fois : comme cela ils ont pu nous raconter n'importe quoi sans aucun témoin « c'est tellement plus facile »

Entre autres :

Les fondations ne seront que de 2m et elles sont faites avec du sable et de l'eau (le béton c'est ça ?) je lui ai fait répété 2 fois et j'ai toujours eu cette réponse

Le bruit ? Mais le frigo de votre cuisine fait plus de bruit qu'une éolienne.

Les animaux protégés sur le site ? Pas de problème il y en a d'autres ailleurs.

Comment peut-on ne pas être inquiets quand WKN nous répond ce genre de choses, tout est caché, aucune transparence.

Comment peut-on envisager 3 éoliennes de 180m de hauteur à 500m des habitations ?

Contrairement à mon ressenti lors de la lecture de l'enquête publique nous ne sommes pas quantité négligeable : 15 villages de plusieurs maisons (de 500m à 800m) où vivent des familles avec des enfants en bas âge (toutes sont habitées), et 2 bourgs à un peu plus de 1km, et on oublie l'école maternelle et primaire de St Aubin du Plain qui accueille 55 élèves, eux aussi ne comptent pas ? (mentionnée nulle part dans l'enquête)
On ne parle que de la population de Bressuire à 8km.

On ne fait pas non plus mention des activités dans le périmètre proche, élevage de volailles (Pouilly et Champagne), élevage de porc (Pré Sec), élevage laitier (La Lucie et Pouilly)... Ce sont des entreprises (elles aussi) et des personnes travaillent sur le site.

Beaucoup d'erreurs sur l'enquête publique :

Permanence en 2020 : FAUX

Pas de pose de micro sur Pouilly car les riverains ont refusé : FAUX personne n'est venu chez moi me demander quoi que ce soit.

Les photos ? De qui se moque-t-on ? Venez sur les sites et regardez d'où elles ont été prises jamais depuis les façades des maisons.

Pour Pouilly elle est prise depuis un chemin privé à côté de notre terrain, vous vous mettez sur ma terrasse devant mes pièces de vie et plus du tout la même vision, l'arbre ne la cachera pas c'est FAUX et il ne faut pas oublier le parc éolien de Voultegon qui va se

situé juste en face ma façade arrière je vais être entouré par les éoliennes et je ne parle pas des 15 parcs tout autour dans un rayon de moins de 20kms.

Page 33 : FAUX pas via la rue de la Croix Bernier, il s'agit de la rue du Stade.

Les études de bruit : soit-disant les micros ont été posés sur les terrasses près des lieux de vie : FAUX à Pouilly une seule journée et sur la route à l'abri d'une haie

Les propriétaires ont donné leur accord : Pas ceux de St Aubin du Plain, ils ont tous refusé

Le rapport de la MRAE concernant la faune et la flore est éloquent, ce projet à cet endroit de la commune n'aurait même pas dû voir le jour quand on voit toutes les contres indications et les contraintes.

Toutes ces espèces protégées qui vont être détruites et aussi les chauves-souris qui nous sont très utiles, comment peut-on agir ainsi ? Au nom de l'argent ?

La réponse de WKN :

Pour la protection des animaux : bridage des éoliennes

Pour le bruit : bridage des éoliennes

voir page 566 : je cite : « à noter que pour le moment aucun mode de bridage n'est possible pour la GE4-0-137, les modes utilisés sont pour la GE3-8-137 »

On en déduit quoi ?

Je ne comprends pas que l'étude soit faite avec le modèle GE3-8-137 alors que ce n'est pas celle qui sera installée apparemment. Donc tout est faux

WKN : on viendra contrôler le bruit et les vues après l'installation, mais il sera trop tard. Pourquoi ne représentent-ils pas la réalité ? Parce-que un tel projet ne peut pas être mis en place dans ce cas là.

Je ne supporte pas que l'on nous mente à ce point.

Nous sommes vraiment pris pour des moins que rien et cela me fait très mal.

Nous aussi qui vivons à la campagne avons des droits mais certains semblent l'oublier.

De nombreuses études sont réalisées sur la faune et la flore (ce qui est très bien) mais aucune sur la santé de la population qui vit autour des ces éoliennes pourtant l'académie de médecine évoque une nuisance sanitaire de celles-ci (rapport du 9 mai 2017)

les études internationales montrent des symptômes fréquent chez les riverains :

maux de tête

troubles du sommeil

acouphènes

vertiges

problème de concentration et de mémoire

irritabilité, angoisses, syndromes dépressifs

fatigue persistance

tachycardie

Pour ma part j'ai des difficultés à dormir depuis plusieurs mois tellement je suis inquiète de l'avenir, si ce projet abouti je ne pourrai plus vivre sereinement.

Donc NON je ne veux pas d'éoliennes devant ma maison



Patrick Pastureau conseiller municipal commune de Saint Aubin du Plain.

Je m'oppose fortement à ce projet d'implantation d'éoliennes sur ma commune.

La société WKN n'est pas transparente sur ce projet :

Caractéristiques du type d'éolienne non défini (comment est-ce possible de présenter un projet dans ce cas là).

Non respect sur différents points :

Rapport de la MRAE :

Distance des lisières non respectées (inférieures à 50m) recommandation 200m
Caractéristiques des éoliennes non respectées (rotor de 138m) les notes techniques proscrivent les rotors supérieurs à 90m et les gardes au sol inférieures à 50m (projet 41m)

La MRAE considère que le travail de recherche pour la biodiversité n'a pas été mené à son terme.

La SRCE de l'ancienne région poitou-charentes identifie le nord du département des Deux-Sèvres comme un réservoir de biodiversités d'importance régionale pour son caractère bocager exceptionnel.

Page 118 : amphibiens : 4 espèces protégées quasi menacées

Page 119 : Mammifères : 1 espèce protégée

Page 128 : Oiseaux : 40 espèces protégées à l'échelle nationale

Page 133 : 12 espèces statut plus remarquable se reproduisent sur le site

Page 137 : 4 espèces menacées liste rouge. Le Busard Saint Martin et l'oedicnème criard sont cités sur la liste des espèces migratoire et hivernante déterminante en Poitou-Charente

Alors ou est la protection de la faune et de la flore ? (réponse faite de WKN à la permanence: il y en a d'autres ailleurs) BRAVO !!!

Page 146 : les chauves-souris, plusieurs espèces présentes sur le site, les plus sensibles aux éoliennes, là aussi on veut les détruire, pourtant elles sont très utiles (elles mangent les insectes ...))

Bridage :

Le projet préconise des bridages (ex : du 16 mars au 15 novembre pour les chauves-souris)

Pour les Busards pendant les moissons.

Quand il y aura trop de vent.

En cas de dépassement de bruit. (vue les études il y en aura)

Quant il n'y aura pas de vent.(forcément elles seront à l'arrêt)

Où est l'utilité et le rapport financier d'installer des éoliennes qui ne fonctionneront même pas la majeure partie du temps

Pollution acoustique :

L'impact sonore sur le voisinage relatif à un fonctionnement sans restriction des machines présente un risque probable des non respects des limites réglementaires en période diurne, alors là aussi on attend que les éoliennes soient en place et on verra après

Page 461 : rappel : les dépassements des seuils réglementaires apparaissent aux vitesses standardisées, le risque acoustique est considéré comme probable sur 7 points des communes (St Aubin du Plain et Chambroutet)

Pollution visuelle :

Les photomontages ne montrent pas la réalité photo page 49 Pouilly prise en angle d'une propriété avec un arbre qui se trouve par hasard juste devant l'éolienne il suffit de se déplacer de quelques mètres vers la maison et on a plus la même vision (d'autres photos prises sur la commune dans les mêmes conditions) pas de photos de la rue de la Croix Bernier (très impactée) ni des lotissements .

IL faut aussi considérer les effets visuels (pour ma part depuis ma maison vue sur le parc de Nueil les Aubiers, bientôt celui de Voullégon à 4km et peut-être St Aubin du Plain) , en regardant de plus près 15 projets existants ou à venir dans les prochaines années dans un rayon de moins de 20km de mon habitation.

On a oublié aussi les habitants autour du projet

15 hameaux de 500m à 800m, sans parlé des élevages à 300m (tous les jours il y a des personnes sur ces sites) où est la sécurité ? Voir les accidents d'éoliennes avec projections de débris.

Pour moi c'est non, je ne veux pas que l'on détruise notre beau paysage avec toute sa diversité et encore moins avoir sur la conscience les problèmes sur la santé des habitants et des enfants. On constate trop souvent que dans beaucoup d'autres sites implantés il y a de gros problèmes.

Notre commune a fonctionné jusqu'à présent sans avoir besoin de l'argent des éoliennes

Non cela suffit arrêtez le massacre

